



ENTENTE DE SERVICES

PRÉNOM ET NOM DE L'ENFANT :

PRÉNOM ET NOM DU PARENT 1 :

PRÉNOM ET NOM DU PARENT 2 :

DESCRIPTION DU SERVICE

Le camp Aventuriers de la nature vise une stimulation des habiletés à vélo et une stimulation langagière. Des activités variées seront réalisées selon les objectifs suivants :

- Améliorer les habiletés à vélo.
- Améliorer la motricité globale et fine.
- Améliorer les capacités d'auto-régulation.
- Améliorer les habiletés de communication.

Les groupes se dérouleront de 8h30 à 16h00, à raison de 4 fois par semaine du lundi au jeudi, soit du 3 au 6 juillet 2023 pour le vélo débutant et du 10 au 13 juillet 2023 pour le vélo intermédiaire. Une évaluation sommaire des capacités de votre enfant en ergothérapie et en orthophonie sera réalisée au début et à la fin du camp afin de statuer sur l'évolution de votre enfant par rapport aux des objectifs du groupe. Des services professionnels seront offerts à raison d'environ 3h par jour de camp et seront offerts soit par l'ergothérapeute ou par l'orthophoniste et parfois par les deux professionnels simultanément.

L'endroit où débutera chaque journée de camp sera indiqué sur l'horaire final. Tous les jours, vous devez y apporter votre enfant avec son vélo ajusté et son casque. L'horaire vous sera acheminé par courriel la semaine avant le début du groupe. L'endroit pour venir récupérer votre enfant sera également indiqué dans ce même courriel. Il est important d'apporter son enfant à l'heure, car nous allons nous déplacer. Après 15 minutes de retard, il sera de votre responsabilité de retrouver le groupe et nous amener votre enfant. Il est important d'arriver à l'heure à la fin des camps. Des frais de 30\$ par 15 minutes de retard s'appliqueront.

FRAIS ASSOCIÉS À L'INSCRIPTION

Les frais associés à la semaine de camp sont de 480\$ par enfant. Le paiement peut être effectué en un ou trois versements, qui doivent être effectués avant le début du camp. Aucun rappel ne vous sera fait pour les paiements. En cas de paiement incomplet 2 semaines avant le début des camps, votre inscription sera considérée comme non complète et la place sera offerte aux autres enfants sur la liste d'attente. Aucun remboursement ne sera effectué.



ENTENTE DE SERVICES

FRAIS ET VALIDITÉ DE L'INSCRIPTION

Pour qu'une inscription soit valide et complète, vous devez avoir réalisé l'inscription via la plateforme GOrendez-vous, avoir envoyé par courriel l'entente de service signée et rempli le formulaire d'inscription, tous deux disponibles sur le site internet dans les 48 heures suivant l'inscription. De plus, un paiement minimal du tiers du montant total est requis dans ce même délai.

Les critères de participation aux Aventuriers de la nature sont :

- Vélo débutant : être capable de se déplacer avec un vélo à 4 roues et être prêt pour la transition vers le vélo à 2 roues.
- Vélo intermédiaire : être capable de décoller à vélo et de pédaler sur 300m.
- Être capable de fonctionner dans un groupe pour toute la journée en l'absence de son parent et avoir acquis la propreté.
- Être capable de comprendre et de suivre des consignes simples.

POLITIQUE D'ANNULATION

Si vous choisissez d'annuler la participation au groupe de votre enfant dans un préavis de plus de deux semaines avant l'ouverture du camp, 50% des frais du camp vous seront remboursés. Si un préavis de moins de deux semaines est donné, vous devrez acquitter tous les frais du camp de jour, même si l'enfant n'y participe pas.

RESPONSABILITÉ DU PARENTS

Il est de la responsabilité du parent d'informer Pier-Anne Lacroix, ergothérapeute et Karianne Lafrenière, orthophoniste de tous problèmes de santé ou d'allergies connus pour chaque enfant en complétant la fiche d'informations personnelles. Il est de la responsabilité du parent de nous informer en cas de prise de médication sur les heures du camp et de fournir tous médicaments requis (ex: auto-injecteur, pompe d'asthme, etc.). J'autorise les intervenants du camp Touche-à-tout à donner la médication comme indiqué dans la fiche d'informations personnelles de mon enfant.

Il est de la responsabilité du parent, lors des jours de camp, de s'assurer que les enfants soient déposés et récupérés à l'heure convenue. Il est aussi de la responsabilité du parent que son enfant ait tous les items nécessaires pour la participation au camp (voir liste ci-bas). Nous ne sommes pas responsables des objets perdus par vos enfants. Un bac d'objets perdus sera toutefois à votre disposition à la fin du camp pour récupérer les items oubliés qui auront été retrouvés.



ENTENTE DE SERVICES

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements Interac doivent se faire au 819-277-5596.

La question à indiquer : Camps

La réponse à la question : **toucheatout**

Les paiements par chèque ou argent comptant peuvent être réalisés directement aux locaux de Pier-Anne Lacroix, ergothérapeute, avec entente d'une rencontre pour effectuer le paiement. Afin de faciliter la gestion administrative, les reçus pour les services en ergothérapie et en orthophonie vous seront envoyés à la fin de la semaine de camp.

DOCUMENTS REQUIS

Il est nécessaire d'avoir rempli la fiche d'inscription (formulaire en ligne) et l'entente de services et de les acheminer au campstoucheatout@gmail.com pour confirmer votre inscription. Les places seront comblées selon l'ordre du premier arrivé, premier servi. Vous serez informé par courriel lorsque l'inscription de votre enfant sera complète.

En signant, je confirme avoir lu et compris les termes et conditions de la présente entente:

📍 680, 3e avenue, suite 205 , Val-d'Or

☎ 819-277-5596

🌐 www.pl-ergoenfant.com

Signature du parent :

Date :



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

AIDE MÉMOIRE

Voici une liste des items requis pour le camp :

Votre enfant doit apporter avec lui :

1. Un vélo à deux roues adapté à sa grandeur (L'enfant doit toucher au sol avec ses deux pieds lorsqu'il est assis sur la selle) et son casque de vélo.
2. Deux collations (sans noix ni arachides).
3. Un dîner froid (sans poisson ni fruit de mer) dans une boîte à lunch contenant un icepack.
4. Une gourde ou un contenant hermétique avec de l'eau.
5. Des souliers d'intérieur.
6. Un chapeau pour se protéger du soleil et des lunettes de soleil si nécessaire.
7. De la crème solaire avec une protection adéquate contre les rayons UVA et UVB.
8. Des vêtements confortables pour jouer et se déplacer facilement.
9. Une paire de chaussures de marche ou de course confortables pour les activités extérieures.
10. Un sac à dos pour transporter ses effets personnels.

Il est important d'identifier tous les items de votre enfant. Il est également important d'informer les organisateurs de toute restriction alimentaire ou de santé de leur enfant avant les camps.

Consignes pour la participation aux groupes :

- Une liste de l'endroit où déposer et récupérer votre enfant vous sera remise une semaine avant le début du camp.
- Votre enfant doit être arrivé au maximum 15 minutes après le début de l'heure prévue du camp, sinon il est possible que nous soyons déjà partis en activité.
- S'assurer que votre enfant est allé à la toilette avant de quitter la maison.
- Les items de votre enfant doivent être identifiés à leur nom (gourde, boîte à lunch, manteau, etc.) afin de faciliter le départ des enfants.



Pier-Anne Lacroix, erg.